L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI, 6 FEVRIER 1890.

PETITES ANNONCES.

ON DEMANDE.

UNE gardeuse française au No. 119 rue Esplanade. 6 fev—1f

UN garçon de 13 à 15 ans, parlant le français et l'anglais, à l'imprimerie des Charitres. 6f.

CUISINIÈRE.—On demande une bonne cuisinière au No 94 rue de l'Esplanade entre Bourbon et Dauphine. S'adresser immédiatement. 30 janv—

CENT couturières habiles pour faire du linge de dessous pour dames. Celles qui donneront satisfaction trouvent de travail toute l'année.

ROUFF & LERMANN,
171 South Rampart,
Près du marché Poydras.
17janv—

ON demande que les propriétaires et les agents de propriété sachent que la compagnie du Pelican préférera de beaucoup des fosses d'aisances (Excavating Co.) fait mieux le travail, a meilleur marche qu'aucune autre compagnie ici; bureau 53 rue Carondelet.
16 janv—1m

A VENDRE.

A VENDRE—Avec grande facilité de paiement deux propriétés l'une sise rue Toulouse No 182 rapportant 30 piastres par mois, prix 1900 piastres; l'autre rue St-Philippe No 200 rapportant 12 piastres par mois, prix 1200 pia tres. S'adresser au Kost. E. Lee Hat Store coin Bourbon et Canal.
22 janv—7f

MAISON à vendre 289 et 291 rue Ursulines. S'adresser 72 rue St Antoine.
2 fev—7f

PAR LE CONSTABLE.

Etat de la Louisiane vs John H. Cumberith.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans. No 9,487—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. H. Price, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je vendrai à l'encan, le MARDI, 11 février 1890, à midi, à l'encan devant les rues Claiborne et Palmyre, la propriété ci après décrite, à savoir :

Un billard, ci-queues, etc., un lot de liqueurs, un lot de verres, tel dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

E. A. FARNETELLI,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
1er fev—15 11.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de James Ottesen.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 28,324—Division C—Attendu que George L. Ottesen a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu James Ottesen, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par James Ottesen, administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

5 fév—5 11 18

Succession de Thomas J. Durant.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 5,301—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par John R. Tunel, administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

31 janv—fév 5 9

AVIS AUX CREANCIERS

D. J. Seavey & Co. vs. leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 27,682—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte provisoire et tableau de distribution présentés par John A. Mahan, syndic pour les syndics des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

5fev—5 8 12

Jno. N. Sirème vs. A. Sarlow.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans—No 10,788—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. R. H. Marr, Jr, juge de la Quatrième Cour de Cité, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à mon entrepôt, No 1036 rue Magazine, dans le Sixième District de cette ville, le JEUDI, 6 février 1890, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir :

Un cheval roan, une charrette à deux roues, harnais et bâché.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

M. F. MICHEL,
Constable de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
26 janv—fév 1 6

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—Mitchell Dunn Jr. vs ses créanciers—No 29,228—Division B—Ordre—Qu'une ordonnance des biens de pétitionnaire Milton H. Duncan soit, et est par le présent acceptée par le tout pour le bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue par devant Joseph H. Tu ker, notaire, au son étude No 1711 rue Camp, dans cette ville, le LUNDI 10me jour de mars, 1890, à 11 heures A. M., afin que le pétitionnaire puisse leur présenter un rapport et de nommer un ou plusieurs d'entre eux pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 4 février 1890.

Signé : FRED D. KING,
Juge.

Pour copie conforme :

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

5 fev—5 21—10 mars.

ETAT DE LA LOUISIANE, JUGE DE LA Cour de District pour la Paroisse d'Orléans—Ordre de Cour—Sur l'ex-parte de Mary & Vaughn vs leurs créanciers.—No 28,933. Division A. — Ordre de Cour. — Sur l'enregistrement et la lecture de la requête et des tableaux annexés, il est ordonné que la masse de propriété de la raison commerciale de Mary & Vaughn, de Mr. Vaughn, Albert H. Mary et Edward S. Maunsell, individuellement et comme membres de la dite raison sociale soit acceptée par le tout au profit de leurs créanciers; qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Oliver Villere, Esq., notaire, le 5 février 1890, à 11 heures A. M., pour prendre en considération les affaires des dits insolvables, nommer un syndic, conférer et décider s'il convient de revoir le syndic de l'actif de faire tout compromis et de régler toutes autres questions qui peuvent leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre leurs personnes et leurs biens soient suspendues. Et que Jos. Bruns, Esq., soit, et est par le présent nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 4 février 1890.

Signé : JUDGE VOORHIES,
Juge.

Pour copie conforme :

R. GUIRAUD, Député Greffier.

28 janv—3 f au 15 fev

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 29,024—Division F. R. Kaglevich vs ses créanciers.—Ordre de Cour—Que la cession des biens de pétitionnaire Peter R. Kaglevich, soit acceptée par le tout pour le bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Ferdinand Kuhn, notaire, en cette ville, le 13 (quinze) février 1890 à 11 heures A. M. afin que le dit pétitionnaire puisse leur présenter un tableau de ses affaires, et pour considérer l'application et la proposition du pétitionnaire à ses créanciers et d'accorder du temps pour payer ses dettes en entier ou mettre être déchargé de ses dettes sur le paiement d'une portion de ses dettes et en ordonnant les ordres de la Cour en ce qui concerne propriétaire que d'en, que la loi en vigueur en ce qui concerne la décharge de dettes de l'insolvable soit obtenue. Et que Jos. Bruns, Esq., soit, et est par le présent nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 4 février 1890.

Signé : FRED D. KING,
Juge.

Pour copie conforme :

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

5 fev—5 21—10 mars.

ETAT DE LA LOUISIANE, JUGE DE LA Cour de District pour la Paroisse d'Orléans—Ordre de Cour—Sur l'ex-parte de Mary & Vaughn vs leurs créanciers.—No 28,933. Division A. — Ordre de Cour. — Sur l'enregistrement et la lecture de la requête et des tableaux annexés, il est ordonné que la masse de propriété de la raison commerciale de Mary & Vaughn, de Mr. Vaughn, Albert H. Mary et Edward S. Maunsell, individuellement et comme membres de la dite raison sociale soit acceptée par le tout au profit de leurs créanciers; qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Oliver Villere, Esq., notaire en cette ville, le MERCREDI, 12me jour de février 1890, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires des dits insolvables, nommer un syndic, conférer et décider s'il convient de revoir le syndic de l'actif de faire tout compromis et de régler toutes procédures judiciaires contre leurs personnes et leurs biens soient suspendues. Et que E. C. Elliot, Esq., soient, et est par le présent nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 9 janvier 1890.

Signé : E. H. RIGHTOR,
Juge.

Pour copie conforme :

R. GUIRAUD, Député Greffier.

10 janv—3f au 12 fev

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 28,604—Division F. R. Kaglevich vs ses créanciers.—Ordre de Cour—Que la cession des biens de pétitionnaire Peter R. Kaglevich, soit acceptée par le tout pour le bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Ferdinand Kuhn, notaire, en cette ville, le 13 (quinze) février 1890 à 11 heures A. M. afin que le dit pétitionnaire puisse leur présenter un tableau de ses affaires, et pour considérer l'application et la proposition du pétitionnaire à ses créanciers d'accorder du temps pour payer ses dettes en entier ou mettre être déchargé de ses dettes sur le paiement d'une portion de ses dettes et en ordonnant les ordres de la Cour en ce qui concerne propriétaire que d'en, que la loi en vigueur en ce qui concerne la décharge de dettes de l'insolvable soit obtenue. Et que Jos. Bruns, Esq., soit, et est par le présent nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 4 février 1890.

Signé : FRED D. KING,
Juge.

Pour copie conforme :

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

5 fev—5 21—10 mars.

DENTISTES.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.,

transférera ses bureaux du No 110 rue Canal au

No 167 de la même rue,

PRES DAUPHINE,

A partir du 1er octobre 1889.

Vous remarquer son modèle, vous informer de mes prix et vous faire enlever un Médaille pour travaux reconnus supérieurs.

26 août—

C. E. KELLS & M. VIET.

DENTISTES-DENTISTES

No. 13 rue Dauphine, immédiatement après l'école française l'angle de la rue du Canal.

Opérations de sous genre dans la perfection de leur art.

Prix modérés et réduits.

ASSURANCES.

Vingt-troisième Etat Annuel

DE LA

Compagnie d'Assurances Germania

De la Nouvelle-Orléans.

CONFORMÉMENT à ce qu'exige sa charte, cette compagnie publie l'état suivant pour l'année se terminant le 31 décembre 1889 :

Primes sur incendies	$197,741 69
Primes maritimes	2,889 10
Primes des rivières	1,577 07
	$202,207 66
A ajouter : Primes non expirées de 1888	44,609 49
	$246,817 35
A ajouter : intérêt, profits et pertes	26,923 05
Moins salaires et dépenses générales	14,199 43
	12,023 62
Fonds de surplus de 1888	24,476 06
Total	$283,317 02
Perte payées	
Sur risques de feu	$93,148 63
Sur risques maritimes	2,086 45
Sur risques de rivières	1,619 99
	$96,857 07
Réassurances	38,145 53
Primes remises et annulées	49,561 79
Taxes et Licences des Etats et de ville Board of Underwriters, et agences	6,289 93
	185,952 32
Profits brut	$ 97,364 70
Réservé pour primes non expirées	$41,180 13
Pertes non payées	11,708 52
Dividende No 24 déclaré en janvier 1889	10,000 00
Fonds de surplus, 1889	24,476 05
	$97,364 70

ACTIF

Billets pour primes	$369 89
Primes en voie de collection	41,682 59
Prêts sur nantissement (dépôt de titres)	33,625 00
Prêts sur hypothèques	6,175 00
Bons des Etats-Unis, bons d'Etat, municipalités de ville et bons à prime	65,080 00
Stocks de banques d'assurances et autres	38,928 80
Bons 1er hypothèque, Wockerling Block et Rue Carondelet	5,000 00
Propriétés foncières	66,814 84
Meubles de bureau et accessoires	4,873 14
Argent comptant en banque	24,824 44
	$287,564 70

PASSIF.

Capital actions	$200,000 00
Réservé pour primes non expirées	41,180 13
Réservé pour pertes non payées sur incendie	11,708 52
Réservé pour dividende 5 pour cent, janvier 1890	10,000 00
Réservé pour fonds de surplus, 1889	24,476 05
	$287,364 70

Cet exposé est une copie juste et correcte des livres de la compagnie.

H. ZURERBIER, Président.

EMIL WEBER, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, ce 10me jour de janvier 1890.

W. O. HART, Notaire.

Le Conseil de Direction, à une réunion tenue le 9 du courant, a déclaré un second dividende semestriel de CINQ POUR CENT, faisant 10 pour cent par an sur le fonds capital pour l'année se terminant le 31 décembre 1889, payable sur demande.

DIRECTEURS.

H. ZURERBIER, P. W. DIELMANN, J. J. WECKERLING, JOHN THOEN, J. HASINGER, J. B. MEYERS, LOUIS GRUNEWALD, A. G. RICKS, FRANK VATTIER, GEO. LIEDELICH, HERM. CURTIUS, FRANK J. LEVIS, J. E. MERILLAT, JOHN G. MOLL, J. F. LANGLÈS.

12 janv—1m

Vingtième Etat Annuel

DE

L'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

CONFORMÉMENT à sa charte, l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1889 :

Primes reçues :

Sur risques de feu	$251,065 98
Sur risques de marine	3,702 10
Sur risques de rivière	2,979 97
	$257,749 05
A ajouter, primes non acquises de 1888	60,716 00
Primes totales	$318,459 05
A ajouter, intérêts et profits et pertes	15,083 22
	$333 500 57
Revenus	
A déduire, pertes payées :	$89,072 36
Sur risques de marine	1,010 09
Sur risques de rivières	602 83
Total des pertes payées	$90,685 27
Retour de primes et annulations	25,822 60
Commissions	39,121 12
Réassurances	28,398 18
Taxes et Licences	2,947 15
Dépenses des bureaux et d'agences, salaires, bureaux, loyers, impressions, service de nuit, etc.	30,719 47
Déboursés	$212,693 79
	$120,806 58
A déduire : Primes non acquises de 1889	60,554 00
Pertes non réglées	30,000 00
Réserve net	$30,252 58

ACTIF.

Argent en caisse	$ 66,133 12
Dépôt au trésor de l'Etat du Mississippi	15,000 00
Argent sous les soins d'agents d'autres Etats	10,011 16
$10,000 Bons des Etats-Unis 4 0/0 de 1907	12,700 00
$131,000 Bons Municipales de la Nouvelle-Orléans	123,109 00
$64,500 Bons de Prêmes de la Nouvelle-Orléans à 145	95,548 50
$25,000 Bons de l'Etat de la Louisiane, 4 0/0 à 95 1/2	23,875 00
Primes en voie de recouvrement	12,193 35
Prêts sur hypothèques	34,384 54
Billets à recevoir et billets à recevoir pour primes	6,002 02
Argent en caisse	4,465 28
Meubles et installations de bureau	2,500 00
	$405,918 34

PASSIF.

Capital	$200,000 00
Dividendes non réclamés	1,350 00
Réservé pour primes non acquises	60,554 00
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	30,000 00
Réserve net	90,554 00
Surplus au-dessus du capital et de toutes réclamations	$30,252 58
	$405,918 34

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.

ERNEST MILTENBERGER, Président.

SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, ce 16 janvier 1890.

M. T. DUCROS, notaire.

138 rue Gravier.

Nous, membres du Comité de finances de la Southern Insurance Company of New Orleans, certifions par le présent, après un soigneux examen de l'actif de la compagnie, que l'exposé ci-dessus en représente correctement la situation.

(Signé) J. H. MENGE,
FRANK RODER,
THOS. J. WOODWARD,
MORRIS SCHWABACHER,
F. G. ERNST.

A une réunion du Conseil de Direction de cette Compagnie, tenue ce jour, il a été résolu à l'unanimité de payer aux actionnaires sur demande l'intérêt-dividende semestriel régulier de QUATRE POUR CENT et de porter la somme de $15,000 au crédit du Fonds de Réserve, faisant $40,000 au crédit du dit Fonds.

SCOTT McGEHEE,
Secrétaire.

Nlle-Orléans, 15 janvier, 1890.

17 janv—1m

DATE DE FONDATION, 1805

COMPAGNIE D'ASSURANCES

— DE LA —

NOUVELLE-ORLEANS.

New Orleans Insurance Company et New Orleans.

Etablie en 1805.

BUREAUX : 3 rue Carondelet entre Canal et Commune.

Capital - $500,000

J. TUYES, Président
A. SCHREIBER, Vice Président,
JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire.

Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, avec taux les plus réduits.

DIRECTEURS :

JNAS. T. DUGASON, EDWD. J. BOSEE, PIERRE POUTS, E. CALLY, D. PAGNI, A. SCHREIBER, CHAS. E. SCHMIDT, W. G. VINCENT, JULES TUYES, F. LAMOUSSIE, GUS. PITOT, J. W. HINCKS.

24 fev—26—1m.

ASSURANCES.

Conformément aux Réglements de sa Charte, la

Compagnie d'Assurances de la Nile-Orléans.

Publie l'état de situation suivant de ses affaires du 1er janvier au 31 décembre 1889.

Primes reçues durant l'année finissant le 31 décembre 1889, comprenant les primes non acquises de l'année précédente :		
Primes d'incendie	$167,066 13	
Primes de rivières	2,183 68	
		$169,249 81
A déduire :		
Primes non acquises pour 1889	$36,039 52	
Primes remboursées et commissions	19,807 60	
Réassurances	5,425 47	
		$61,272 59
Primes nettes reçues		$107,977 22
A ajouter : Intérêts, loyers et sauvetage		$17,936 83
Revenu net		$125,914 05
A déduire :		
Pertes d'incendie de 1889	$49,569 48	
Pertes de rivières de 1889	354 95	
Pertes encourues et payées en 1889	$49,864 43	
Taxes de l'Etat et de la ville, Board of Underwriters, Bureau et Sauvage Corps, dépenses générales et salaires	26,735 59	
		76 600 02
		$49,314 03
A déduire :		
Pertes ajustées, non ajustées et dividende des non réclamés	$8,396 25	
Bénéfices bruts pour 1889		$43,917 78
Moins :		
Pertes encourues en 1888 et payées en 1889		19,967 41
Bénéfice net au 31 décembre 1889		$23,950 37
Argent dans les banques		$12,908 48
Primes en cours de collection		21,443 34
Bons de la ville de la Nile-Orléans, bons à primes, consolidés à four cent de l'Etat de la Louisiane, un St. Bernard Steam Fire Company, un Bat alion Washington Artillery		151,233 40
Matériel Cemetery Association, New Orleans Gaslight Company		32,500 00
Billets hypothécaires, 1ère hypothèque sur propriétés foncières valant le double du montant		83,398 11
Prêts sur demandes garantis par titres valables		42,239 42
Billets à recevoir pour primes		3,854 77
Propriétés foncières et meubles de bureau		70,997 68
Warrants de l'Etat		84 00
Débiteurs divers		1,924 22
		$370,473 02
Intérêt accru au 1889 sur billets hypothécaires et prêts		1 306 89
Actif total		$371,779 91

PASSIF.

Pertes ajustées et non ajustées	$5,110 00
Dividendes non réclamés	286 25
	$5,396 25
Surplus en vue des porteurs de police	$366,383 66

L'état ci dessus est une copie exacte et vraie des livres de la Compagnie.

(Signé) J. TUYES, Président.
Jos. A. HINCKS, Secrétaire.

Fait et signé sous serment pardevant moi, ce 14e jour de janvier, 1890.

(Signé) N. B. TRIST,
(Sceau.) Notaire.

DIRECTEURS.

Manuel Abascal,	H. Larousseau,
J. J. Bosch,	P. Pouts,
C. T. Dugason,	G. Pilot,
H. Gally,	Ad. Schreiber,
S. Grunig,	C. E. Schmidt,
J. W. Hincks,	J. Tuyes.

17janv—1m

The Southern Insurance Company of New Orleans.

(Compagnie d'assurances du Sud de la Nile-Orléans.)

Septième Etat Annuel

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1889 :

PRIMES REÇUES.

Sur les risques d'incendie	$415,699 35
Sur les risques de rivière	1,583 34
Sur les risques de mer	12,249 19
	$460,533 11
A ajouter : Primes non acquises de 1888	102,438 94
Total des primes	$562,960 05
A ajouter : Intérêt et profits et pertes	28,906 40
Revenu total	$591,875 54
A déduire : Pertes payées	
Sur risques d'incendies	$190,110 41
Sur risques de rivières	16 883 63
Sur risques maritimes	10,589 91
Total pertes payées	$217,593 95
Primes remises et annulées	47,796 30
Commissions	65 505 08
Réassurances	42,198 44
Taxes et licences	7,323 59
Dépenses, bureau local et agences, salaires, Board of Underwriters, Patrouille de Compagnies d'assurances et Mechanics Bebcock, loyer, impressions, etc	37,968 56
Total des débours	$402,023 02
Surplus	$189,792 52
Réservé pour risques non expirés	$114,588 32
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	23,500 00
Profits net	41,704 20
	$189,792 52

ACTIF

(A la valeur du marché.)

Comptant en main, à savoir :	
En banques	$ 66 632 81
Au bureau	3,923 65
$119,000 bons consolidés de la Nlle-Orléans, Jeunesse Crescent	102,256 46
$100,340 bons à prime de la ville de la Nlle-Orléans, y compris les numéros tirés	149,669 80
$23,000 coupons bons des Etats-Unis, 4 pour cent	31,500 00
$30,000 bons de la Louisiane 6 pour cent	28,200 00
Prêts sur demande garantis par dépôts de titres (collatéraux)	8,506 68
Une action du capital du N. O. Board of Trade	75 00
Une action du capital du La. Sugar Exchange	175 00
25 actions du N. O. Warehouse Co	525 00
Une action French Opera House Co	250 00
Un bon du St Bernard Steam Engine Fire Co	50 00
Déposé à l'Associates de N. O. Fire Underwriters	150 00
Primes en cours de perception	49,818 58
Meubles, accessoires, outre-fort, etc	2,900 00
	$504,376 52

PASSIF.

Capital-actions	$200,000 00
Fonds de réserve	25,000 00
Dividendes non payés	1,584 00
Réservé pour risques non expirés	114,588 32
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	33,500 00
Réservé pour compte le dividende de juillet 1889	29,704 20
	$504,376 52

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.

ERNEST MILTENBERGER, Président.

SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, ce 16 janvier 1890.

M. T. DUCROS, notaire.

138 rue Gravier.

Nous, membres du Comité de finances de la Southern Insurance Company of New Orleans, certifions par le présent, après un soigneux examen de l'actif de la compagnie, que l'exposé ci-dessus en représente correctement la situation.

(Signé) J. H. MENGE,
FRANK RODER,
THOS. J. WOODWARD,
MORRIS SCHWABACHER,
F. G. ERNST.

A une réunion du Conseil de Direction de cette Compagnie, tenue ce jour, il a été résolu à l'unanimité de payer aux actionnaires sur demande l'intérêt-dividende semestriel régulier de QUATRE POUR CENT et de porter la somme de $15,000 au crédit du Fonds de Réserve, faisant $40,000 au crédit du dit Fonds.

SCOTT McGEHEE,
Secrétaire.

Nlle-Orléans, 15 janvier, 1890.

17 janv—1m

On demande des agents partout.

☞ Pour les prix à payer par les Clubs, ou pour tout renseignement que l'on voudrait avoir, s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la Signature lisible. On n'aura rien en service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant l'adresse en plein.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York, dans des lettres ordinaires. Mensuale comptants par l'Express.

S'adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lnla.

Adresser vos lettres enregistrées contenant de l'argent à la

New Orleans National Bank,

New Orleans La.

N'APPELEZ-VOUS que le numéro de vos lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE ORLEANS, et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les fonds, les profits et les opérations sont supérieurs à ceux des trois plus élevés. Dédes vous dans des conditions et des plus avantageuses.

Quatre gros lots de cent dollars sont le Prix de la plus petite fraction d'un billet dans le choix du tirage. Tous les billets offerts en notre nom à un prix inférieur ont vendus en sous valeur

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUE.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'immigration publique.

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et renouvelée par la présente Constitution de l'Etat, adoptée le 2 décembre 1879.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Grand Tirage Mensuel,

A L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 11 FEVRIER 1890.

GROS LOT:

$300,000

100,000 Billets à Vingt Dollars; Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $3 00; Vingtième de Billet $1 00.

LISTE DES LOTS :

1 Lot de	$300,000, soit	$300,000
1 Lot de	100,000,	100,000
1 Lot de	50,000,	50,000
1 Lot de	25,000,	25,000
2 Lots de	10,000,	20,000
5 Lots de	5,000,	25,000
25 Lots de	1,000,	25,000
100 Lots de	500,	50,000
200 Lots de	300,	60,000
500 Lots de	200,	100,000

PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de	$500, soit	$50,000
100 Lots de	$300,	30,000
100 Lots de	$200,	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$100, soit	$99,900
999 Lots de	$100,	99,900
2,134 Lots se montant à		$1,054,800

Grand Tirage Mensuel, à la Louisiane, 11 février 1890.

Gros lot : $300,000.

Billets à Vingt Dollars; Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $3 00; Vingtième de Billet $1 00.

Tous ceux qui ont reçu des billets de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne, ces tirages qui nous en donnent l'assurance, tout lieu avec la plus grande bonne foi, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat auquel nous joignons le fac-similé de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

Commissaires.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bonne occasion pour un placement rémunérateur.

Vente par le shérif d'une des plus belles propriétés de choix offerte cette saison.

Vente de la propriété améliorée de valeur formant l'encoignure N. W. des rues St-Charles et Jackson; maintenant et depuis nombre d'années occupée par Chas. Baldo comme une grocerie de première classe et comme résidence.

Leopold Weil vs Mme Vve Delphine Philips et A. V. Philips.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 29,189.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 8 mars 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Trois terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages, privilèges, servitudes qui y appartiennent et en font partie en quelque sorte, situés dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans le carré d'îlet borné par les rues St-Charles, Jackson, Carondelet et Josephine, désignés par les numéros un, deux, trois et formant une portion de terre mesurant quatre vingt quinze pieds onze pouces de façade rue sur avenue St Charles sur cent-vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur et de façade rue Jackson, la même profondeur sur la ligne qui le divise du terrain numéro quatre, quatre-vingt-cinq pieds onze pouces sur la limite inférieure.

Et ledit :—

Un terrain situé dans la même district et carré, désigné par le numéro vingt-deux, mesurant vingt sept pieds dix pouces et six lignes de façade rue Jackson, sur une profondeur de cent trente pieds; et vingt sept pieds dix pouces et six lignes à l'arrière.

Ensemble la même propriété qui fut acquise par feu Philip T. Philips, en l'achetant des successions de Alex. Philips et Rosine Philips, par acte en date du 27 février 1869, et John F. Coffey, notaire, le 7 juillet 1877, enregistré au bureau de Transferts, livre 110, fol. 192.

Et ès à la même propriété que les deux défendeurs ont achetée de la succession de Philip T. Philips, No ——, en dossier de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, conformément à un jugement les mettant en possession le 30 octobre 1888, enregistré au bureau des Transferts, livre 129, folio 533.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

5 fev—5 12 19 26—5 8 mars

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'épiceries, meubles, etc.

Mme Sarah Weiser vs. Frederick W. Blessey, son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 28,515.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus et par conséquent des parties, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-dessous, à midi, ce jour, JEUDI, 6 février 1890, à 10 heures A. M., de la propriété ci après décrite, à savoir :

Au local, coin Prytanée et Constantinople, un lot d'épiceries assorti ca, vins, liqueurs, meubles, ustensiles, etc., d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptants sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.

4 fev—4 5 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif de propriétés de valeur améliorées rue St-Joseph, entre St Charles et Carondelet, (la rue à l'arrière étant Julie.

Charlotte Cobb vs Mme A. C. Arinese, veuve de Michel Morfaner.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 28,987—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 8 mars 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tout ce qui y appartient, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Joseph, St Charles, Carondelet, et Julie, mesurant vingt cinq pieds dix pouces de façade à la rue St-Joseph, cent trente quatre pieds six pouces sur la ligne du côté vers la rue St-Charles, cent quarante-trois pieds [illegible] pouces de profondeur, et vingt-sept pieds cinq pouces et six lignes de large dans le fond.

Ensemble la même propriété que la défenderesse a acheté de Jean Angaud, d'après un acte passé pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, le 12 novembre 1885.

Le titre est enregistré au Bureau des Aliénations Livre 122 Folio 723.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

15 jan—15 22,29—fév 5,12,19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente, par le Shérif Civil, de plusieurs propriétés améliorées de grande valeur, dans le Premier Arrondissement de la Nouvelle-Orléans, Terpsichore et Mulpomène, connues comme les magasins Nos 425, 427 et 429 rue Dryades, et Nos 315, 317 et 319 rue Terpsichore.

Christian L. Keppler vs. Aron Aronstein.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 29,061.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 1er mars 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Un terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Washington,